



**ASSOCIATION FORESTIÈRE
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN**
www.afsaglac.com



Mission

Éduquer, informer et sensibiliser la population régionale à l'importance de la forêt et du bois ainsi qu'à l'aménagement forestier durable, voilà comment l'Association forestière Saguenay-Lac-St-Jean (AFSL) s'enracine dans son milieu. Les gens de chez nous doivent comprendre les différents enjeux forestiers et se sentir fiers de leur plus grande richesse: la forêt! Présentation d'ateliers éducatifs interactifs en milieu scolaire, congrès annuel, formation, transfert de connaissances ne sont qu'un aperçu des actions de votre Association. De Petit-Saguenay jusqu'à Chibougamau-Chapais, ensemble retrouvons une véritable culture forestière!

Historique

LA FONDATION

Afin d'élargir son champ d'action, l'Association forestière Québécoise inc (AFQ), née le 18 mars 1939, se devait de créer d'autres centres représentatifs dans tout le Québec. Le but que devaient poursuivre ces organismes : « informer la population à l'importance de la protection et de l'utilisation de nos ressources forestières, afin qu'elles soient exploitées le plus rationnellement possible. Avoir une meilleure distribution de notions sylvicoles chez les cultivateurs et les colons... »

Ces organismes régionaux auront aussi comme mandat de « mener à bonne fin, des campagnes de propagande et d'éducation forestière lancées sur leur territoire ». Petite histoire de l'AFQ. 40 ans de dévouement (1979).

Suivant les souhaits des administrateurs de l'AFQ, nous assistons, en 1942, à la formation du Cercle régional du Lac-Saint-Jean/Saguenay ainsi qu'à celle de son mouvement jeunesse, les clubs 4-H. Le bureau central aide financièrement ses Cercles régionaux.

Au début des années 50, le Cercle Lac-Saint-Jean /Saguenay a de la difficulté à maintenir ses activités à 100 %, l'Association centrale lui verse 2 500 \$. Dès 1952, les activités de



l'Association régionale sont débordantes. En même temps, le Cercle devient une Association et se réorganise.

LES 4-H, LE TEMPS FORT DU MOUVEMENT JEUNESSE

Au début des années 1960, l'opération C.P. (conservation et protection) voit le jour. L'Association présente des parades, offre des journées agroforestières, invite la population à des soirées canadiennes et à des démonstrations dans les chantiers avec, comme vedette, l'ours « Smokey ».



Le camp forestier du Lac Brochet, appartenant au ministère des Terres et Forêts, est mis à la disposition des 4-H. Des camps régionaux et provinciaux y sont tenus.

Déjà, au cours de ces années, l'Association organise des activités autour de la Semaine nationale de la forêt : concours de sculpture sur bois, visites de plantations et visites d'usines.

À partir de 1968, en collaboration avec l'AFQ, un rallye-forêt est organisé « pour familiariser les jeunes citoyens avec le milieu forestier en les faisant participer à des activités concrètes, par la découverte de phénomènes naturels afin de les motiver à respecter l'arbre et tous les autres éléments de la nature ». Les jeunes sont invités à participer à cette activité, au Lac Brochet, à Hébertville et à Roberval. Au fil des ans, l'activité voit sa clientèle passer de 1000 à 5000 jeunes. (Forêt conservation 1971).

Les Associations régionales préparent leur congrès annuellement, sous un thème général. À partir de 1975, notre Association régionale élabore elle-même le contenu de ses assises, cet événement devient ainsi plus vivant et plus instructif.

Cette même année, un bail de location à des fins éducatives est signé pour l'occupation du camp du Lac Brochet.

1978 est marquée par l'incendie de la cuisine du camp du Lac Brochet.

REGARD VERS LE FUTUR

C'est en 1980 que l'Association forestière Saguenay – Lac-St-Jean devient organisme collaborateur du ministère de l'Énergie et des Ressources. Son mandat sera d'organiser des activités d'éducation, de sensibilisation et de conservation du milieu forestier et de ses écosystèmes. Ces activités seront destinées aux élèves des écoles primaires et au grand public du Saguenay – Lac-Saint-Jean et de Chibougamau/Chapais.



Animation école-Automne

Afin de faciliter la diffusion de ses programmes éducatifs, l'équipe d'animation accueille les groupes scolaires au Lac Brochet au printemps, puis, à l'automne, fait une tournée éducative dans les écoles de son territoire.

Programmes éducatifs et autres interventions touchent annuellement plusieurs milliers de personnes.

À cette époque, toutes les activités de l'Association forestière sont soutenues financièrement par le ministère de l'Énergie et des Ressources. L'Association fait partie du réseau des Centres éducatifs forestiers du ministère et bénéficie de l'expertise qui y est développée.

UN GRAND TOURNANT



En 1984, le conseil d'administration se restructure, passant de 30 à 15 membres, ceux-ci nommés par leur entreprise ou organisme, ce qui a pour effet d'impliquer le milieu régional. Chacun d'eux travaille au sein de divers comités dans le but d'élargir le champ d'action de l'Association forestière dans son milieu.

En 1985, l'Association forestière fait l'acquisition des installations du Lac Brochet. Au cours de l'année 1987, le secrétaire-gérant démissionne. Le conseil d'administration décide alors de créer un poste permanent, celui de directeur général. Gardant toujours le cap sur son objectif de promouvoir l'arbre, la forêt et ses écosystèmes,



c'est entre 1987 et 1990 que plusieurs activités furent mises de l'avant.

- Semaine de l'arbre et des forêts, un événement devenant partie intégrante de la culture régionale
- Création des parcs du 150e
- Salon de l'arbre et des forêts
- Sensibilisation auprès du grand public
- Concours de foresterie urbaine



Concours foresterie urbaine

1990, VERS LA RÉGIONALISATION

On assiste à la fermeture des Centres éducatifs forestiers du ministère. De plus, l'Association forestière québécoise éprouve de grandes difficultés financières.

En 1996 c'est la fermeture définitive de l'AFQ. Mais, notre Association régionale est toujours là et c'est grâce à une subvention gouvernementale qu'elle continue d'offrir des services d'éducation auprès de sa clientèle. Afin d'assurer sa pérennité, elle développe une stratégie de financement qui veut impliquer de plus en plus le milieu régional.



Gold Leaf Award

- Campagne de financement au mètre cube avec statut de membre souscripteur
- Activités d'autofinancement importantes
- Congrès d'envergure, avec entre 40 à 60 exposants
- Vente des chandails de la Semaine de l'arbre et des forêts
- Subvention du volet II par le CRD de la Baie-James et le CRCD-02 (pour des fins d'éducation forestière)

L'implication de l'Association forestière Saguenay–Lac-St-Jean dans son milieu lui mérite deux prix :

- Elle reçoit de l'International Society of Arboriculture le prix **Gold Leaf Award** pour la mise sur pied du concours annuel de foresterie urbaine



- Le 21 novembre 1996, la **Mention de reconnaissance** de la MRC du Fjord-du-Saguenay pour ses activités de sensibilisation à la gestion des matières résiduelles.



COLLABORER... POUR MIEUX ÉDUIQUER

Au fil des ans, la participation du milieu donne un souffle nouveau qui permet au conseil d'administration de garder le cap sur la mission éducative de l'Association et de travailler à la création de nouveaux projets tels :

- Campagne de l'arbre de Noël en collaboration avec les quatre MRC de la région et le Syndicat des producteurs de bois
- Coordination des cours d'ouvriers sylvicoles avec le ministère des Ressources humaines Canada et Emploi Québec
- Le Gala Innovation bois avec le groupe Branché sur le bois
- Implication dans le suivi et le contrôle de la maladie hollandaise de l'orme avec la MRC du Fjord-du-Saguenay et Ville de Chicoutimi
- Programme de sensibilisation au principe des 3-R-V avec la MRC du Fjord-du-Saguenay et Recyc-Québec



Ouvriers sylvicoles

2004, L'ÈRE DE LA COMMISSION COULOMBE

Au cours des deux dernières décennies, le portrait du Québec forestier a beaucoup changé. Le régime forestier a été modifié, les droits et obligations des utilisateurs aussi. L'acquisition de connaissances sur nos écosystèmes, leur dynamique et notre relation avec le milieu a donc engendré des changements majeurs. Le Québec forestier a pris le tournant vers le développement durable, visant à harmoniser les notions de maintien des avantages écologiques à celles des retombées socio-économiques. Parallèlement, les Québécois et les Québécoises veulent être entendus par l'État sur les choix de gestion forestière.

Face à ce nouveau contexte forestier, la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise, communément appelée Commission Coulombe, se met en place pour permettre à la population de s'exprimer quant à la gestion forestière et aux principaux enjeux forestiers. L'Association forestière Saguenay-Lac-St-Jean (AFSL)

soumet alors son mémoire qui souligne l'importance de développer une culture forestière au Québec.

D'ailleurs, la recommandation de l'AFSL est directement en lien avec le quatrième enjeu de la Conférence régionale des élus du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CRÉ) présenté à la Commission Coulombe, soit l'acceptabilité sociale. L'objectif : retrouver notre culture forestière, promouvoir le bois comme un véritable matériel environnemental ainsi que revaloriser les métiers reliés à la forêt en développant un sentiment de fierté.

2007, NAISSANCE DU PLAN D'ACTION : FORÊT ET BOIS, UNE CULTURE À RETROUVER...

En 2007, la Conférence régionale des élus du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CRÉ) octroie une enveloppe budgétaire permettant à l'Association l'élaboration d'un plan d'action.

Ce projet intitulé « *Forêt et bois, une culture à retrouver...* » est issu de trois colloques : « Forêt et bois, une culture à retrouver... » en 2005, « Forêt et bois, acceptabilité sociale... » au printemps 2006 et « Forêt et bois, valeur environnementale » en décembre 2006. Comportant 12 objectifs généraux, 19 objectifs spécifiques, 12 actions à valoriser et 30 à développer, le cœur de ce plan d'action vise à ce que les Saguenéens, les Jeannois et les Montagnais du Lac Saint-Jean comprennent les enjeux du milieu forestier ainsi que son importance économique, sociale, environnementale et culturelle dans une perspective de développement durable.

